

*Initiatives ministérielles*

Cette année, il ne leur accorde pas un seul dollar pour la construction d'installations permanentes. On pourrait soutenir que ma circonscription n'a plus besoin de nouvelles écoles. Je vous dirai, monsieur le Président, qu'en ce moment même, ma circonscription compte plus de 200 salles de classe préfabriquées. Si des écoles ne sont pas construites, elle en comptera peut-être 225 à la même date l'an prochain.

Comment le gouvernement ontarien peut-il justifier de ne pas investir dans une région à croissance élevée qui a besoin d'écoles? En disant qu'il a engagé 8 000 nouveaux fonctionnaires. On pourrait payer bien des factures d'écoles avec les salaires de ces 8 000 fonctionnaires.

Le gouvernement fédéral n'est pas dans la même situation que le gouvernement provincial. Nous sommes coincés parce que nous devons réduire un déficit qu'on nous a légué, alors que le gouvernement libéral ontarien a hérité du bon administrateur qu'était son prédécesseur une économie très saine et stable. Ce n'est pas du tout la même chose.

J'ai mentionné au début que personne au Parti libéral, et certainement pas le député qui m'a précédé, n'a proposé quoi que ce soit qui permettrait d'emprunter moins de 26 milliards. Comme vous le savez, notre rapport propose la TPS et le député n'a pas fait de commentaires là-dessus. Le rapport dont il parlait mentionnait aussi l'amélioration de la compétitivité de l'économie canadienne. Ce rapport parle d'une TPS à 9 p. 100. Lorsqu'il a été rédigé c'est le taux qui était prévu. Il parle des avantages pour l'économie canadienne de la réduction du déficit et de l'amélioration de la compétitivité que cela entraînera. Il n'a pas cité cela.

Le rapport envisage l'hypothèse d'une TPS à un taux plus faible et conclut que cela pourrait avoir quelques avantages. C'est ce qui a finalement été retenu. Il est intéressant de constater qu'il a également négligé cet aspect. C'est compréhensible. On ne cite que ce qui appuie notre thèse, tout le monde comprend cela.

Je voudrais en revenir au rapport sur la TPS produit par le Comité des finances. J'étais membre de ce comité et j'en suis fier. Nous avons fait quelques excellentes recommandations.

L'une d'elles était de créer un comité d'examen des dépenses. Beaucoup de témoins ont déclaré qu'il fallait réduire les dépenses. Nous ne les avons pas autorisés à

faire des observations sur ce sujet, car ce n'était pas le rôle du comité. Toutefois, nous avons créé un sous-comité et recommandé, après le dépôt du rapport sur la TPS, que le Comité des finances invite les Canadiens à présenter leurs idées sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait réduire ses dépenses.

Lors de notre première réunion, les membres libéraux et néo-démocrates ont décidé de ne pas participer. Ils ne voulaient rien avoir à faire avec les propositions sur les façons de réduire les dépenses. Ils sont partis.

C'est pourquoi nous savons qu'ils ne tiennent pas à réduire les dépenses. Nous savons qu'ils ne tiennent pas à chercher des façons de réduire les dépenses, ou plus exactement, qu'ils ne tiennent pas à permettre aux Canadiens, qui ont de bonnes idées, de leur faire part de leurs idées.

Vous devriez savoir, monsieur le Président, que le comité a fait son travail et vous devriez en être fier. Nous avons invité tous les Canadiens qui avaient présenté des mémoires au comité sur la TPS à revenir pour nous faire part de leurs idées sur la réduction des dépenses. Malheureusement, peu de mémoires ont été présentés, mais vous pouvez être fier du fait que l'un des meilleurs a été présenté par la Chambre de commerce d'Edmonton.

Je sais que votre circonscription est située à Edmonton, monsieur le Président, et vous serez heureux de savoir que la Chambre de commerce de cette ville a présenté un excellent mémoire. Nous l'examinerons certainement en comité.

Le député qui a parlé avant moi a parlé de la TPS en disant qu'elle coûtera cher au Canada. Il est peut-être de cet avis. Ce matin, à Toronto, je me suis trouvé à assister à une réunion d'un groupe industriel qui ne paie habituellement pas d'impôt. Pour moi, cela montrait clairement pourquoi le gouvernement doit mettre en place cette taxe sur les produits et services.

C'était une réunion d'une entreprise qui vend des livres de bandes dessinées. Il y a bien des choses que j'ignorais à cet égard jusqu'à ce que je parle à ce groupe. Un livre de bandes dessinées qui est relié à l'aide d'agrafes est taxable. Cependant, s'il est relié autrement qu'à l'aide d'agrafes, il n'est pas taxable. Les agrafes font donc la différence entre un livre taxable et un livre non taxable.